

**BULLETIN
MUNICIPAL
N°1
AUTOMNE 2022**

WAVRESAULCE





08



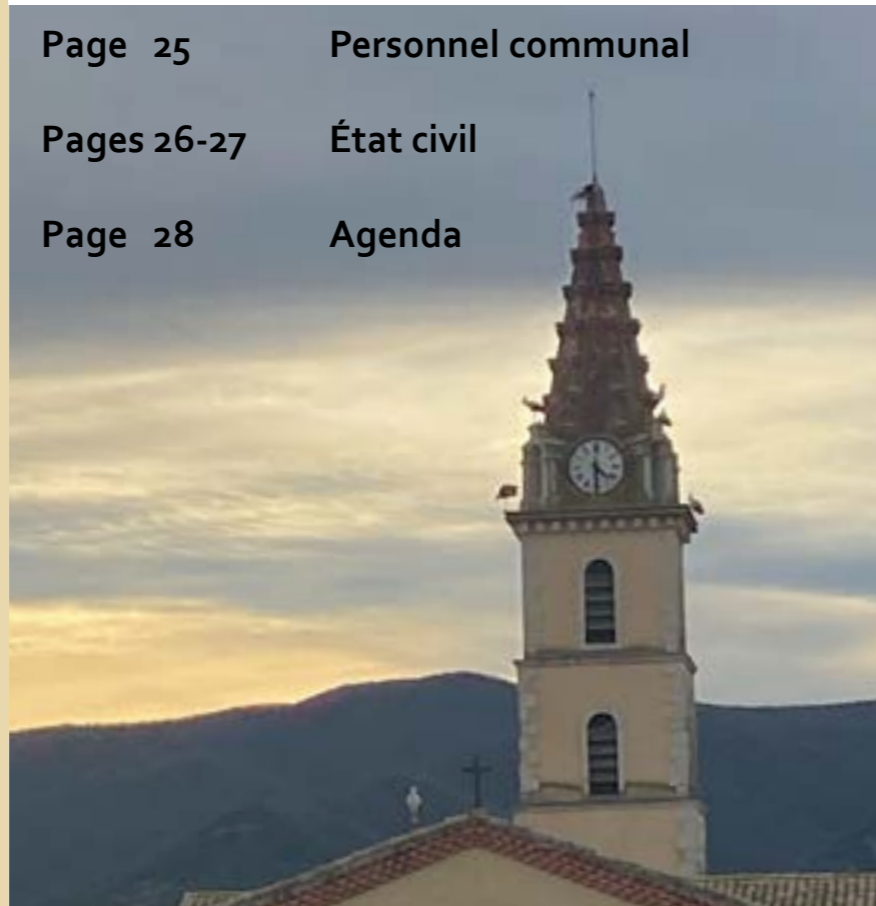
10



18

SOMMAIRE

Page 3	Edito du Maire
Pages 4-5	Economie
Pages 6-8	Les échos du Conseil
Page 9	Tribune de la minorité
Pages 10-13	Dossier spécial
Pages 14-15	Travaux
Pages 16-17	Action sociale
Pages 18-19	Culture
Page 20	Écoles
Pages 22-23	Vie associative
Page 24	Commémorations
Page 25	Personnel communal
Pages 26-27	État civil
Page 28	Agenda



Mairie de Saulce-sur-Rhône
 12, avenue du Dauphiné
 26270 Saulce-sur-Rhône
 Tél : 04 75 63 00 20 - www.saulce.com
 Mail : accueil@saulce.com
<https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

LE MAIRE STÉPHANE VARGAS



Chères Saulçoises, chers Saulçois,

Le Conseil municipal m'a élu Maire de Saulce-sur-Rhône pour succéder à Daniel Buonomo, démissionnaire au printemps dernier.

Je mesure chaque jour davantage, par ce mandat de Maire, les enjeux de la gestion municipale. Mes expériences de Conseiller et de premier Adjoint m'avaient préparé à cette fonction et à ses exigences.

Mon prédécesseur, comme cela est naturel, avait sa propre manière de prendre des décisions et de communiquer avec les Saulçois.

Pour ma part, je tiens à établir plus de collectif et de partage dans les délibérations liées aux grands enjeux locaux et à m'attacher à démocratiser les échanges et la mise en œuvre des choix collectifs.

La période estivale et une indisponibilité personnelle de quelques semaines ne m'ont pas permis plus tôt de m'adresser à vous par le moyen de ce bulletin municipal. Néanmoins, à maintes occasions, je suis allé à votre rencontre avec la volonté d'être à votre écoute et d'apporter des réponses à vos questions et des solutions aux problèmes soulevés.

A l'avenir, avec les Adjoints, les Conseillers délégués et les Conseillers municipaux, nous nous attacherons à vous présenter à une fréquence plus régulière les enjeux de la commune et les réalisations engagées par le Conseil municipal.

C'est ainsi que la commune de Saulce-sur-Rhône et tous ses habitants avanceront dans la sérénité vers la réalisation de projets positifs, pour améliorer la vie de tous, jeunes, actifs et retraités.

J'ajoute que je porterai, vous le savez, une attention particulière aux plus défavorisés et notamment à ceux qui, face au handicap ou à la maladie, méritent une grande disponibilité de nous tous.

Bien à vous, Stéphane Vargas.



MOT D'HUMEUR

Dans la nuit du 4 au 5 septembre, la voiture de Madame Prost, secrétaire de Mairie, stationnée devant sa maison, a pris feu.

Pourquoi ? Comment ? L'enquête le dira-t-elle ?

Le Maire a passé la nuit jusqu'à 4 heures sur place avec les pompiers, les enquêteurs et les victimes de l'incendie. La majorité municipale et de nombreux Saulçois ont manifesté leur solidarité par des messages émus et chargés de sympathie.

ECONOMIE

SAS RIGOUDY

La société, anciennement David Carrelage et reprise par Thomas Rigoudy en 2019, s'est installée rue du Progrès à Saulce-sur-Rhône en 2020.

L'équipe Rigoudy est spécialisée dans la pose et la fourniture de revêtements de sols pour les projets de construction des entreprises et des particuliers. Auparavant établie au Teil, l'entreprise a trouvé dans la zone industrielle des Reys-de-Saulce un bâtiment permettant d'avoir un plus grand atelier, et un espace de stockage plus confortable. Il s'agit en effet d'adapter les locaux à l'accroissement d'activité, et au positionnement de Rigoudy sur des chantiers exigeants et techniques.

Sept compagnons accompagnent l'entreprise dans ses travaux, formant un collectif véhiculant valeurs environnementales, transmission et accompagnement des plus jeunes. Depuis 2020, l'entreprise est devenue familiale avec l'arrivée de Jessica Rigoudy aux côtés de son mari.



MARBRERIE DENOLF

Les pompes funèbres et marbrerie Denolf ont ouvert en 2021 à Saulce-sur-Rhône, sur la Route nationale 7, chemin du Mouillon, et vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

BOYAUDERIE DRÔME - ARDÈCHE

Dirigée par Patrick Verd, la société Boyauderie Drôme-Ardèche, spécialisée dans le commerce de gros de produits à base de viande, s'est installée au 13 avenue du Dauphiné en mars 2021.

La boyauderie est spécialisée dans le commerce de gros, demi-gros, et de détail, de toutes préparations de boyaux et fournitures pour charcuterie.

COUTURE & CUIR

Couturière qualifiée depuis plus de 15 ans, Madame Marie-Hélène Hestin effectue à la demande les travaux de couture des particuliers, du plus simple au plus perfectionné, retouches, réparations, entretien et teinture d'articles en cuir.

Contact : 06 23 76 22 54

2 rue des merlets
Les Reys-de-Saulce

LES VERGERS DE LA TEYSSONNE SERRES PHOTOVOLTAÏQUES

Jérôme Dorier, arboriculteur, a construit en collaboration avec la société «Les vergers de la Teyssonne» des serres agricoles d'environ 31 000 m², équipées de panneaux photovoltaïques en toiture, quartier Payonne.

Cette réalisation exemplaire est destinée à la culture de kiwis jaunes et rouges. Les panneaux photovoltaïques en toiture pourront produire jusqu'à une puissance totale d'environ 3 150 kWc. C'est vraiment une prouesse agricole et énergétique pour la commune.

Nous attendons avec impatience la première récolte prévue l'année prochaine.

PROVENCE ALPES

Installée avenue de Provence à Saulce-sur-Rhône, l'entreprise créatrice de sauces et d'aides culinaires pour les industriels de l'agroalimentaires et les restaurateurs ne connaît pas la crise !

Sa croissance (24 % en 2019) a mené la société à installer un nouveau bâtiment de stockage de 400 m², ainsi qu'une nouvelle ligne de production, en 2021. Un beau succès pour la SARL fondée en 2002 par Claude Diemoz, malgré la crise épidémique.

Avis aux intéressés, Provence Alpes, employant déjà une vingtaine de salariés, poursuit ses recrutements.



LA SAVONNERIE DE LA DRÔME S'INSTALLE À SAULCE

La Savonnerie de la Drôme a quitté Die pour Saulce-sur-Rhône ! La société de fabrication artisanale de cosmétiques, en pleine croissance, a choisi d'installer ses locaux dans la commune pour se développer au plan national et à l'international.

De nouvelles gammes de produits sont également à l'étude. L'unité de production, le siège et la boutique sont désormais situés dans la zone du pavé.



LES ECHOS DU CONSEIL

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

Vote du budget :

La section de fonctionnement s'inscrit dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat et d'économies nécessaires. Elle s'équilibre à **2 625 695,48 €**.

La section d'investissement quant à elle, permet de financer les projets stratégiques portés par la municipalité, à savoir, la construction du groupe scolaire, la réalisation de travaux de voiries, l'entretien des bâtiments communaux, etc.

La prévision globale d'investissement du budget 2022 est donc portée à **4 673 901,32 €**.

Subventions aux associations :

Le Maire, Daniel Buonomo, n'a pas souhaité attribuer les subventions aux associations à cette occasion.

LES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SERONT MAINTENUS POUR 2022.

La fiscalité à Saulce-sur-Rhône reste une des plus faibles du département.

Evolution de la taxe des ordures ménagères, TEOM

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires de la communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération, CAMA, il a été décidé de faire évoluer la TEOM pour faire face à la hausse importante des dépenses.

Cette augmentation porte **le taux en 2022 de 8,17% à 10,80%** de cette taxe pour toutes les communes de la CAMA. Elle résulte de trois facteurs :

1. L'évolution des tonnages
2. La hausse du coût de traitement des déchets actuels et à venir, liée au projet de construction du nouveau centre de valorisation
3. L'augmentation de 2021 à 2025 de la taxe générale sur les activités polluantes de 50% pour les déchets incinérés et de 75% pour les déchets enfouis, voté par l'Etat en 2019.

Nous regrettons que Daniel Buonomo, Vice-Président délégué aux finances ait voté pour cette augmentation sans en avoir référé à son Conseil municipal.

SÉANCE DU 23 AVRIL 2022

Election du Maire :

Monsieur **Stéphane Vargas a été élu Maire** par 14 voix, contre 5 pour Monsieur Joël Champelovier.

Election des adjoints au Maire :

5 adjoints au Maire ont été élus : **José Oliete-Nuez** (urbanisme et travaux), **Josiane Dumas** (affaires culturelles), **Boris Riout** (affaires sociales), **Cathia Bertrand-Rubino** (affaires scolaires) et **Kevin Pinchinot** (sports).

Monsieur le Maire a également prévu trois délégations : **Saïda Jullien-Hadji** (sécurité et manifestations patriotiques), **Emmanuel Liozon** (environnement) et **Emilie Floc'h** (communication).



Monsieur le Maire a diminué ses indemnités de fonction de presque moitié au profit de ses Adjoints et Conseillers délégués.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022



Patrick Mirabel souhaite prendre la parole :

« Au cours des derniers mois, j'ai assisté au spectacle de mon village déchiré, de Saulçois et Saulçoises violemment opposés dans un climat de haine, de mensonges et d'agressions multiples.

Cette période correspond à l'arrivée des nouveaux propriétaires du château de Freycinet, de leurs initiatives et de la violence des attaques desdits propriétaires, avec l'appui de certains élus, notamment l'ancien Maire...»

«...Aujourd'hui, pour toutes ces raisons, et je n'oublie pas que mon père Georges Mirabel a été Président du basket de Saulce pendant plus de cinquante ans, et il a siégé au Conseil municipal, et est devenu adjoint au Maire. Je n'oublie pas que mon grand-père, André Mirabel, a été Conseiller municipal de Saulce.

Aujourd'hui donc je suis contraint, obligé, de quitter la minorité municipale qui a perdu ses repères démocratiques, ses réflexes basiques au service de l'homme.»

« JE REJOINS LA MAJORITÉ QUI A LA VOLONTÉ D'APAISER LA VIE DE NOTRE VILLAGE ET DE ROMPRE AVEC LE MAUVAIS CLIMAT ACTUEL ET D'ALLER VERS DE NOUVEAUX PROJETS POUR NOTRE COMMUNE. »

Installation d'une boulangerie-pâtisserie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est en discussion avancée avec un boulanger et un pâtissier, ainsi qu'avec l'enseigne «Campaillette», qui se fournit en farine d'origine française.

Le montage du projet avance rapidement. Nous vous tiendrons informés dans une prochaine édition.



Autorisation du Maire à ester en justice

Après en avoir débattu, le Conseil municipal autorise le Maire à représenter la commune en défense et en demande devant le Tribunal Administratif de Grenoble ou toute autre juridiction qui serait saisie, dans le cadre du litige relatif au château de Freycinet. L'autorisation concerne tant les affaires opposant la commune à l'agglomération que celles opposant la commune au pétitionnaire.

Maître Gilles Rigoulot, avocat au barreau de la Drôme à Montélimar, est désigné pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.



Mise en place et conditions de la coupure d'éclairage public

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit et donne délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public, et dont publicité sera faite le plus largement possible.

Attribution des subventions aux associations

Le Conseil municipal a attribué des subventions aux associations à hauteur de 109.630,00 € pour l'année 2022.

Franck Malinowski

est Conseiller municipal depuis la démission pour raisons professionnelles d'Emilie Beaulieu.

Suite à la démission de Nicolas Cotton cet été,

Christine Classen complète désormais l'équipe municipale.

Depuis le Conseil municipal du 29 septembre dernier,

Patrick Mirabel a rejoint la majorité et épaula fortement ses collègues aux travaux.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Emilie Floch'h

s'occupera dorénavant de la rédaction de notre nouveau bulletin municipal «VIVRE SAULCE».

Elle travaille également sur un livret d'accueil pour les nouveaux Saulçois, qui regroupera plein d'informations utiles.

Emmanuel Liozon

est en charge de l'environnement et de la lutte contre les pollutions.

En tant que référent «Ambrosie», il est bien occupé pendant la période estivale.

Monsieur Liozon représente la commune au Syndicat des Eaux Drôme-Rhône qui nous alimente en eau potable.

Saïda Jullien-Hadji

est en charge de la sécurité et des manifestations patriotiques.

Actuellement elle travaille à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, PCS.

Aussi, et vous l'avez certainement remarqué, elle épaula le Maire lors des manifestations patriotiques.



LE MOT DE LA MINORITÉ

Chères Saulçoises, Chers Saulçois,

Nous sommes heureux de pouvoir profiter de cet espace d'expression pour vous donner notre point de vue comme nous le permet l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.

Cette fin d'été 2022 reste marquée par l'inquiétude qui perdure face au conflit ukrainien et l'inflation galopante des prix de consommation et de l'énergie. Malheureusement, au niveau local c'est avec le même pessimisme que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Avant cela nous demandons à Monsieur le Maire de bien vouloir respecter notre liberté d'expression. En effet les réponses apportées directement à notre intervention dans l'édition précédente n'avaient pour but que d'atténuer la portée de nos remarques et ainsi de censurer le droit à l'information. Rappelons que dans une démocratie chaque point de vue existe pour enrichir le débat, sinon cela s'appelle l'asservissement de l'opinion.

Nous représentons également la population Saulçoise et notre regard critique ne s'enferme pas dans une vision simpliste d'opposition **mais défend une ouverture d'esprit par l'information des citoyens. Notre seul but est de protéger notre village et l'intérêt commun tout en rendant de la transparence aux actions municipales.**

A ce titre, nous avons demandé à ce que nos interventions, lors des conseils municipaux, figurent dans les comptes rendus des réunions. N'hésitez pas à consulter ces documents, ils regroupent toutes les décisions importantes de la commune, des décisions qui vous impactent directement.

De même pour la communauté de Montélimar Agglomération lorsque **Monsieur le Maire de l'époque, Vice-Président en charge des finances, a proposé une augmentation de plus de 30% de la Taxe d'ordure ménagère.** N'aurait-il pas fallu défendre les intérêts de nos concitoyens et leur éviter cette hausse d'impôt hors norme ? Cela va peser lourdement sur nos ménages alors que d'autres leviers existent pour rééquilibrer un budget sans pour autant toucher à la fiscalité.

Même constat avec le Maire actuel, Monsieur Stéphane Vargas, qui depuis son élection en date du 23 avril 2022, n'a pas jugé utile de convoquer de conseil municipal alors que l'actualité Saulçoise le nécessitait. Nous l'avons relancé à plusieurs reprises mais aucune réponse ne nous a été adressée. Lorsque enfin une date est fixée, elle est annulée la veille par crainte de trouble de l'ordre public. Nous doutons qu'à Saulce on ne sache pas respecter l'ordre public. Le fait de vouloir participer à une réunion qui est publique fait-il de ces citoyens en quête d'information des délinquants ?

Une seule chose semble préoccuper le premier édile, le conflit qui l'oppose au château de Freycinet. Comment comprendre les tenants et les aboutissants alors que les seuls communiqués qui sont rendus publics ressemblent plus à des règlements de compte qu'à des éléments factuels qui permettraient de comprendre pourquoi une solution n'a pas pu être trouvée. De ces conflits résultent des actions en justice coûteuses pour la commune et le risque d'affaiblir le budget communal au détriment de projets concrets et bénéfiques à la commune.

Nous nous demandons quel est l'intérêt du Maire ? Son ego ou l'intérêt de la commune ?

La commune ne connaît-elle pas d'autres préoccupations ? Parle-t-on des subventions 2022 qui n'ont toujours pas été versées à nos associations et qui mettent le tissu associatif en difficulté ?

Pourquoi Monsieur le Maire n'a rien proposé aux parents qui se sont retrouvés sans cantine et sans activités périscolaires pour leurs enfants lorsque les animateurs en charge ont fait grève ? Même si il s'agit d'une compétence de Montélimar-Agglomération des solutions existaient. Pourquoi laisse t-on partir des entreprises comme l'auto-école et la fleuriste, alors que nous sommes toujours dans l'attente de l'ouverture d'une deuxième boulangerie promise en 2020 ?

Pour conclure la meilleure façon pour se faire une opinion c'est d'être **bien informé**, nombreux d'entre vous nous ont sollicité via notre adresse mail actusaulce@free.fr

N'hésitez pas à nous contacter, nous prendrons le temps de vous répondre.

DOSSIER SPECIAL

ET SI ON PARLAIT DU CHÂTEAU DE FREYCINET ?

Depuis bientôt deux ans, la vie de notre commune a été émaillée par le feuilleton de la SAS Freycinet.

Des investisseurs ont acquis le château du même nom, via Agrippa. Ils ont entrepris de créer dans cette magnifique bâtisse du 16ème siècle, un restaurant, un lieu de rencontres événementielles, et d'organiser dans son parc des concerts pendant la période estivale.

Longtemps propriété de la famille Caire, cette riche demeure est un lieu chargé d'histoire. Son architecture remarquable et la douceur de vivre de ce site, la quiétude du parc, marquent le carrefour de la via Agrippa et de la route départementale de Saulce au Pouzin. Il y a quelques mois pourtant, et de manière précipitée, pendant le bref interim

du Maire qui a succédé à Henri Fauqué, l'animation musicale estivale a gagné cet espace boisé et protégé de plus de 10 hectares.

En 2021, une réelle confusion a présidé aux premières manifestations. Tant sur le plan règlementaire, d'application des textes d'urbanisme, qu'en matière de sécurité d'accès.

S'en sont suivis des malentendus, qui souvent se sont mués en polémiques.

A certains moments, on a pu avoir l'impression que le Maire intérimaire et les nouveaux propriétaires du château de Freycinet avaient déclenché un malaise au village, d'habitude paisible.

Il faut dire que nombreux sont ceux qui ont souhaité prendre part au débat et donner leur avis publiquement. La volonté de réaliser, coûte que coûte, un projet en dehors des démarches légales a envenimé la situation, faisant oublier les règles élémentaires de bon voisinage.

Dès son élection, en avril 2022, le nouveau Maire, Stéphane Vargas, a repris avec l'administration communale la gestion de ce projet dans le plus strict respect des règles d'urbanisme et des contraintes de

sécurité, qui s'imposent à tous pour un lieu susceptible d'accueillir jusqu'à 4000 spectateurs dans une même soirée.



Rappelons que pour des manifestations accueillant moins de 5000 participants, la sécurité relève exclusivement du Maire de la commune.

SEULE LA RESPONSABILITÉ DU MAIRE EST ENGAGÉE EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT.

NI MONTÉLIMAR - AGGLOMÉRATION, NI LE DÉPARTEMENT, NI L'ÉTAT VIA LA PRÉFECTURE NE SONT DIRECTEMENT ENGAGÉS.

UNE DÉMARCHÉ RESPECTUEUSE DES RÈGLES D'URBANISME

Comme chacun le sait, le château de Freycinet est implanté dans une zone classée à la fois en zone agricole et zone protégée. Le terrain de 10 hectares n'est donc nullement en zone habitable ou à caractère commercial dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté par la commune et applicable depuis le 5 mai 2015.

Depuis 2017, la loi a retiré aux communes le pouvoir de modifier le PLU, qui régit les droits de construction sur leur territoire. Cette compétence a été transférée à la communauté d'agglomération de Montélimar. C'est donc le Président de Montélimar-Agglomération ou son Vice-Président délégué qui ont la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil communautaire toute modification partielle des règles d'urbanisme. Cette procédure exceptionnelle a été mise en œuvre ponctuellement pour la seule parcelle du château de Freycinet afin de créer un restaurant et des salles de spectacles dans une zone agricole et protégée.



Commentaire d'un Vice-Président de Montélimar-Agglomération :
«...le projet ne coûte rien à l'agglo...».

Le coût à la charge de la commune est estimé à 250 000 € !

A Saulce-sur-Rhône, depuis plusieurs années, de telles dérogations ont été refusées pour des projets de construction de quelques maisons dans une zone agricole proche à la fois du village et du château de Freycinet, ainsi que pour un projet de ferme photovoltaïque sur une friche agricole au sud des Reys.

Ces deux refus aux demandes de deux familles saulçoises ont même été confirmés par un jugement du Tribunal administratif de Grenoble.

IL N'Y A AUCUNE HIÉRARCHIE ENTRE LES COLLECTIVITÉS.

Pourquoi Montélimar-Agglomération autorise exceptionnellement une dérogation au PLU de Saulce-sur-Rhône en faveur du projet « Freycinet », alors que de plus modestes projets, forts utiles, notamment dans le cas de production d'énergie solaire, n'ont pas été retenus ?

Un recours de la commune devant le Tribunal administratif de Grenoble tendant à l'annulation de la délibération de Montélimar-Agglomération est en cours.

L'AVENIR ET LE JUGE NOUS DIRONT SI CETTE MODIFICATION OPPORTUNE DU PLU EN FAVEUR DE LA SAS FREYCINET EST CONFORME.



DOSSIER SPECIAL

LES AMIS DE SAULCE ET LES AMIS DE FREYCINET...

LE RECOURS AUX JUGES ET AUX AVOCATS...

LA MAIRIE, LE DROIT, LES LOBBIES...

Au plus fort de l'incompréhension de la démarche purement administrative, réglementaire et légale de la commune, une polémique est née.

La commune a toujours strictement appliqué les règles d'urbanisme dès le mois d'avril 2022. Là où antérieurement les relations reposaient sur des accords et échanges oraux, la nouvelle municipalité élue en 2022 a appliqué strictement les textes, a consulté les organismes, principalement de l'Etat, conformément aux textes. Compte tenu de l'attitude antérieure, les promoteurs de Freycinet ont pu y trouver du changement.

Il ne s'agit pourtant ni plus ni moins que d'appliquer la loi avec rigueur et bienveillance, comme pour toute demande de permis de construire ou déclaration préalable, obligatoires lors de constructions ou de modifications de bâtiments d'habitation, commerciaux ou artisanaux.

MAIS IL EST TOUJOURS DIFFICILE DE REVENIR A L'APPLICATION DES TEXTES QUAND CEUX-CI ONT ÉTÉ OUBLIÉS PRÉCÉDEMMENT.

S'en suivent des malentendus, un rappel des obligations et de l'application des textes qui ne sont pas forcément compris. Ainsi ce sujet a entraîné une polémique sans fondement, lancée par les « amis de Freycinet », réduisant le problème à une histoire de personnes quand il s'agissait seulement de rétablir la loi !

Puis, avocats à l'appui, la SAS Freycinet a multiplié les recours et les menaces de recours contre la Commune.

Après une demande de dédommagement à la Commune à hauteur de 13 000 € de la part du Président de la SAS Freycinet, Monsieur Christophe Guèze, une série d'injonctions, de mises en demeure, tant à l'égard des élus que de la secrétaire de Mairie, ont été entendues.

Pour sa part, le « co-directeur » de la SAS Freycinet a laissé entendre dans une communication que l'annulation de la saison de spectacles aurait généré un manque à gagner de plusieurs centaines de milliers d'euros qui pourraient être demandés à la commune en dédommagement.

Ce qui est reproché implicitement ici à la commune, c'est que celle-ci ait simplement appliqué les règles d'urbanisme.

Dans ce contexte, le Dauphiné Libéré n'a pu réaliser son travail d'enquête sérieusement, d'où une perception d'impartialité dans le traitement de l'affaire, contribuant au climat délétère dans la commune.

Malgré tout, dans le respect des textes et après avoir recueilli l'avis de toutes les commissions et administrations compétentes, **le Maire a délivré le 13 septembre 2022 le permis de construire et l'autorisation de travaux avec prescriptions relatives à la transformation d'une orangerie en restaurant.**

Le respect des délais légaux et des règles d'urbanisme auraient permis un gain de temps et d'énergie pour tous. Ceux-ci ont été dépensés à alimenter des polémiques sans fondement.

C'est dommage.



Le Dauphiné Libéré, tout au long, s'est-il comporté par sa subjectivité et sa désinformation comme un « ami de Freycinet » ?

Chacun ses choix !

On attend mieux d'un journal objectif et des journalistes qui rapportent de manière dépassionnée les faits objectifs.

COMPRENNE QUI POURRA !

QUELQUES DATES

13 avril Le Conseil communautaire valide la modification du Plan Local d'Urbanisme pour Freycinet, création d'un STECAL - secteur de taille et capacité d'accueil limitées, **non demandé par la commune.**

La commune fait un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble pour annuler cette délibération **non demandée par la commune.**

17 avril Dépôt du permis de construire et de la demande d'autorisation des travaux. Comme indiqué dans l'article du Dauphiné Libéré du 22 février 2022, les travaux ont été déjà engagés en début d'année !

TRAVAUX SANS AUCUNE AUTORISATION !

1er juin Annulation de l'inauguration du restaurant «Rose» pour **absence d'autorisation d'ouverture, confirmée par la Préfecture.**

7 juillet Annulation du festival par les organisateurs **sans avoir attendu les visites obligatoires** des services de l'État programmées **le 13 et 20 juillet.**

13 septembre Le permis de construire et l'autorisation de travaux sont **accordés avec prescriptions.**

CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION A SAULCE-SUR-RHÔNE

Un projet de création d'une unité de méthanisation sur une parcelle du lieu-dit la Motte a été déposé en juin dernier par la société Metha Terre de Soleil. Ce type de dossier, étant donné l'ampleur des enjeux environnementaux, est instruit par les services de l'Etat. La Mairie n'est consultée que pour avis. Dans le cas de Metha Terre de Soleil, la commune a émis un avis défavorable au projet pour des questions liées à la voirie et à l'accès à la parcelle.

En l'absence de consultation de la population et des agriculteurs, le Maire a demandé l'avis de ceux-ci ainsi que des arboriculteurs saulçois. Leur majorité émet un avis défavorable, car le besoin d'alimenter en eau les terres de Saulce pour nourrir l'être humain est à privilégier. Le réseau d'eau actuel n'est pas en capacité d'alimenter des terres en plus pour des cultures forcées, très gourmandes en eau.

Nous regrettons que l'alimentation en énergie soit considérée comme plus importante que l'alimentation de l'être humain.

Nous regrettons que ce projet puisse aboutir sans que les premiers concernés, les Saulçois et les Saulçoises, aient été informés.

Nous regrettons que la société n'ait pas demandé de faire une réunion publique pour présenter son projet.

Nous regrettons que l'avenir de nos agriculteurs et de nos arboriculteurs soit en danger à cause d'une insuffisance en eau pour irriguer leurs cultures.

Nous regrettons que le site choisi soit proche du village, ce qui pourrait entraîner des risques et des nuisances pour les habitants.



TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire offre à l'équipe enseignante, à celle du périscolaire et aux enfants, des locaux modernes, spacieux et lumineux.

Le nouveau restaurant scolaire bénéficie d'une cuisine toute neuve et offre aux usagers une belle vue sur les montagnes d'Ardèche.

Retardés par la crise sanitaire, les travaux de végétalisation dans la cour et autour des nouveaux bâtiments ont enfin eu lieu. De nombreuses espèces y ont été plantées.

Les plantes et arbres jouent un rôle important dans la qualité de vie des usagers des établissements scolaires. En plus d'embellir l'espace public et d'offrir de l'ombre, ils participent à la limitation de la diffusion de produits polluants et de l'ozone dans l'atmosphère, et limitent l'effet d'îlot de chaleur urbain. C'est pourquoi la commune accordera une attention particulière à leur entretien, comme c'est déjà le cas dans les espaces publics.



José Oliete-Nuez

**1er Adjoint au Maire
chargé des travaux**

NOUVELLE BALAYEUSE POUR UN ESPACE PUBLIC PROPRE

La commune a investi dans l'achat d'une balayeuse de voirie en décembre 2021. Celle-ci est déjà en action. Son efficacité rend plus présentable les trottoirs et améliore le confort des usagers !



GYMNASE GRAND NETTOYAGE



DIAGNOSTIC DE VOIRIE POUR BIEN ENTREtenir NOS ROUTES & CHEMINS

Un diagnostic de voirie a été lancé par la nouvelle équipe municipale afin de mieux définir les moyens pour entretenir, réparer ou rénover nos routes communales et chemins ruraux. Après un travail de groupe engagé en Commission travaux, la Commune va définir un programme pluriannuel pour entretenir les routes. Pour 2022, un grand coup de pouce est prévu. La collectivité lancera bientôt un marché de voirie à hauteur de 500 000€.

Commencement des travaux prévu début 2023 en fonction des conditions météorologiques.

TRAVAUX DE VOIRIE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA GIRARDE

Le groupement d'entreprises Braja Vesigne / Desmarais a remporté le marché public mis en place par la commune pour la création d'un trottoir et la modification d'un carrefour chemin de la Girarde, redimensionné suite à la construction du groupe scolaire et à la création du nouveau quartier de la Girarde.

Le rond-point créé permet, depuis l'automne 2021, un accès facilité à ces lieux dont la fréquentation a largement augmenté.

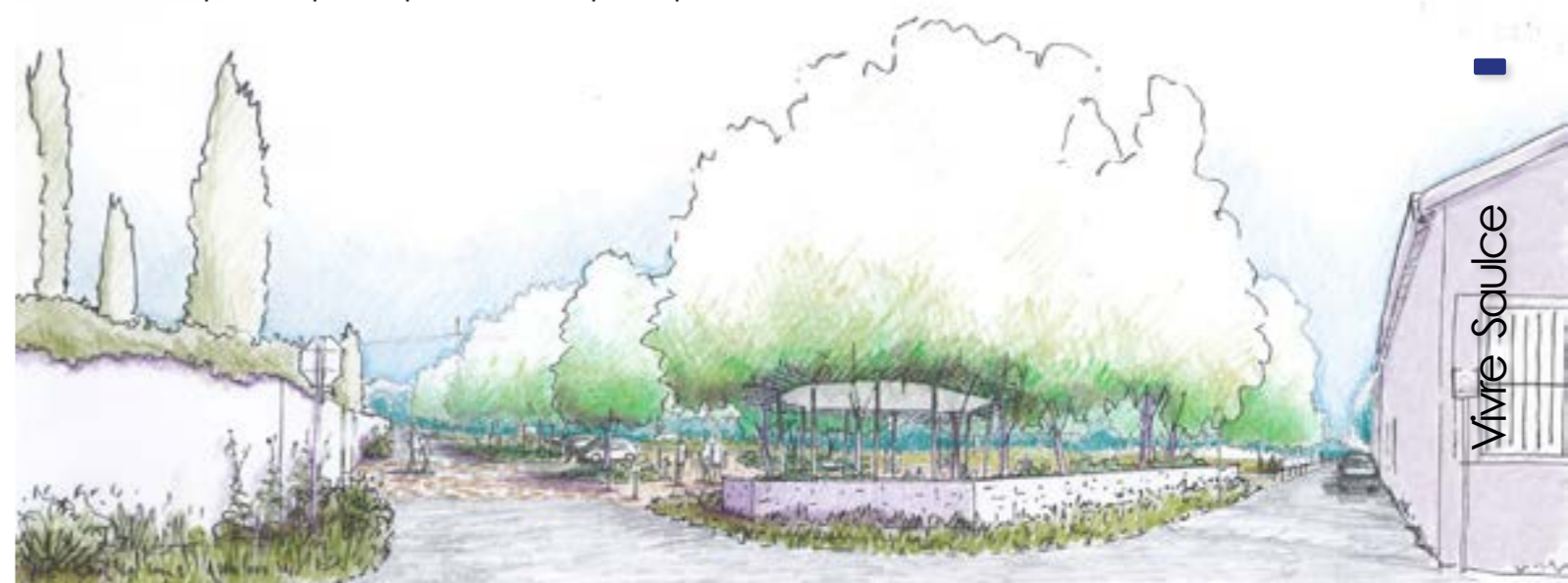
De quoi rendre toujours plus accueillant ce nouveau pan de village, et sécuriser les différents lieux de vie desservis par la voirie communale.



CRÉATION DU FUTUR PARC DE L'OLAGNIER



Vous trouverez ci-dessous une première esquisse de ce joli projet situé en face du cimetière. La commune s'efforce de créer un nouvel espace public pour tout âge. Jeux, parkings, tables de pique-nique et un kiosque sont prévus pour faire une petite pause à l'ombre.



ACTION SOCIALE

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX POINT D'ÉTAPE

Le CCAS de Saulce-sur-Rhône a lancé, avec l'appui du cabinet Dunamis Conseil, son analyse des besoins sociaux. Bien plus qu'une obligation réglementaire, cette étude permet de concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective des besoins de sa population.

Dans ce cadre, le CCAS et la commune de Saulce-sur-Rhône ont souhaité s'adresser directement à la population à travers un questionnaire. Grâce aux nombreux retours, les réponses seront analysées par des groupes de travail composés de professionnels et de Saulçois.

COVID-19 UN CENTRE DE VACCINATION A SAULCE

Dès septembre 2021, Stéphane Vargas, alors adjoint au maire, avait rencontré les différents professionnels de santé locaux (médecins, pharmaciens, infirmières), dans l'optique de proposer rapidement la vaccination aux personnes les plus fragiles.

Au début du mois d'octobre 2021, la commune de Saulce-sur-Rhône a ainsi transformé une classe de l'ancienne école élémentaire en centre de vaccination contre le Covid-19, en accord avec l'ARS, qui a applaudi cette initiative.

Plus de 400 personnes ont pu bénéficier de la mise en place de ce centre de vaccination local. La commune remercie les différents professionnels de santé pour leur implication et l'aide apportée à la collectivité. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, la commune s'est portée volontaire pour répondre le plus efficacement possible aux enjeux sanitaires.

En cas de besoin, nous réorganiserons un centre de vaccination.

MISSION LOCALE METS TES BASKETS & TROUVE UN JOB

La Mission locale des Portes de Provence assure une permanence d'accueil au public à Saulce-sur-Rhône depuis le mois de janvier 2021 dans les locaux avenue du Dauphiné.

Le 19 novembre 2021, en partenariat avec la commune et Pôle Emploi, elle a proposé à l'Espace culturel municipal un « Job dating » original : « Mets tes baskets et trouve ton job ! ».

Objectif : recruter différemment en mettant en relation des entreprises avec des postes à pourvoir dans tout secteur d'activités et des demandeurs d'emploi, mais de façon informelle, sans CV.

Chaque participant rencontre chaque recruteur sans connaître au préalable ni les postes, ni l'entreprise... Et tout ça en 3 mn !

Les entreprises ont joué le jeu et étaient présentes en nombre pour accueillir les demandeurs d'emploi ! Et les demandeurs d'emploi sont venus très nombreux.

Cette initiative nouvelle a attiré l'attention de Madame la Préfète qui est venue encourager les jeunes à l'Espace culturel.



FRANCE ALZHEIMER CRÉATION D'UNE HALTE RELAIS

Grâce à un partenariat avec la commune, France Alzheimer Drôme propose un accueil en Halte relais à Saulce-sur-Rhône depuis le début de l'année, destiné aux personnes malades et à leurs proches vivant à domicile.

Ce lieu d'accueil, animé par des bénévoles et des professionnels formés, accompagnés d'une psychologue, offrira un espace de convivialité et d'activités partagées.

Il permettra également aux aidants familiaux de faire une pause et de réaliser leurs activités personnelles.

« C'est capital, après deux ans de pandémie », selon Boris Riout, adjoint au Maire. « Un virus incontrôlable, et les mesures de restrictions successives pour le combattre, ont fragilisé les malades et ont épuisé physiquement et moralement les aidants familiaux ».

Inscriptions, renseignements, devenir bénévole : contactez

Marlène Guèze, Vice-Présidente Drôme France Alzheimer,
au 06 79 30 63 11.



Boris Riout
Adjoint au Maire chargé
des affaires sociales

REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET SOCIAL

La commune de Saulce-sur-Rhône a relancé les repas du mercredi au restaurant scolaire et social, et ce dès le 8 décembre 2021.

Si vous avez 67 ans ou plus et si vous souhaitez venir y déjeuner, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire une semaine en amont, soit le mercredi précédent.

Pour cela, vous pouvez contacter le 04 75 63 00 20 ou accueil@saulce.com.

Les repas comprennent une entrée, un plat, un dessert, un verre de vin et un café. Ils sont facturés 6.00€. Pour les personnes extérieures invitées, ceux-ci sont facturés 9 €.

Pour les enfants accompagnants, ils sont facturés 4.50 €.

Sont acceptés les enfants et petits-enfants, ainsi que les accompagnants / aidants.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la « Semaine bleue », la commune invite les aînés saulçois à passer une journée à l'Espace culturel, le jeudi 27 octobre.

Au programme : café/thé/croissants, activités intergénérationnelles, ateliers de détente et de bien-être, de gymnastique douce, et le ludobus. Après un repas couscous offert, un thé dansant avec un goûter divertira les Saulçois et Saulçoises dans l'après-midi. La journée se terminera avec une surprise.

Nous espérons que la richesse et la variété des propositions combleront les participants.

CULTURE



Josiane Dumas
Adjointe au Maire chargée
des affaires culturelles

BALLADE EN BRASSENSIE

Les fans de Georges Brassens sont venus nombreux pour redécouvrir ses classiques, le samedi 2 avril à l'Espace culturel.

Un véritable concert mis en scène par Lionel Fenoy, dans lequel lui et ses complices ont interprété le fameux répertoire avec fidélité et créativité.



ITINÉRANCE(S)



Depuis plus de 10 ans, Itinérance(s) est la rencontre culturelle incontournable du territoire. En collaboration avec Montélimar-Agglomération, la commune a organisé une belle soirée et le public a répondu présent.

CONCERTS DE POCHE

La soirée organisée en collaboration avec les Concerts de poche est devenu un grand classique à l'Espace culturel.



THÉÂTRE DE LA SERVANTE

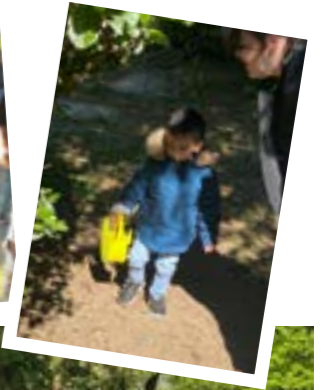
Sous l'impulsion du directeur artistique, Laurent Bonnal, la nouvelle saison culturelle du théâtre de la Servante se prépare en collaboration avec la commune, plus particulièrement la commission culture. Vous allez bientôt recevoir dans vos boîtes aux lettres la nouvelle programmation.

La programmation annuelle est composée de 6 spectacles, dont deux créations originales.

Nous vous donnons déjà rendez-vous les 26 et 27 novembre pour découvrir leur nouvelle création «Tête ?»



CHASSE AUX OEUFS



A l'occasion de la chasse aux oeufs 2022, le parc de l'Olivette a vu débarquer de nombreux «chasseurs», grands et petits.



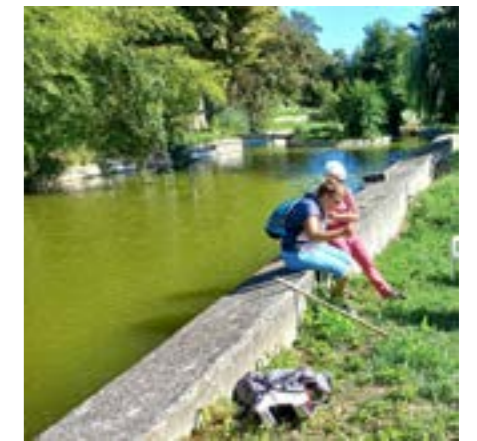
JOURNÉES DU PATRIMOINE

La commune de Saulce-sur-Rhône a participé à la 39ème édition des Journées du patrimoine. Dimanche 18 juin, les amoureux du patrimoine et curieux en tous genres ont pu découvrir le domaine du Menuret avec son éolienne construite en 1886.

Cette éolienne, d'une hauteur de 18 mètres, est bordée d'un bassin d'une longueur de 60 mètres qui servait autrefois à irriguer les champs horticoles et arboricoles aux alentours du domaine.

A cette occasion, Serge Siclet, Saulçois et amoureux de l'histoire de Saulce, a fait profiter les nombreux visiteurs de son savoir en racontant les grands et hauts personnages du village. Avec une belle journée ensoleillée, plus d'une centaine de visiteurs ont pu profiter du magnifique parc et la vue sur les collines de l'Ardèche.

D'ores et déjà la commune vous donne rendez-vous en 2023 pour découvrir un autre site.



VIE COMMUNALE

DES NOUVEAUTÉS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Alors que tous les yeux sont tournés vers le nouveau bâtiment de l'école élémentaire, l'école maternelle n'est pas en reste. L'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, Cathia Bertrand-Rubino, est aux petits soins avec les élèves et l'équipe pédagogique.

Ont ainsi été commandées de nouvelles couvertures pour améliorer le confort de la sieste des petits. Des capes de pluie font également partie du matériel disponible, permettant aux enfants de rester au sec les jours de mauvais temps, quand ils se déplacent à la cantine située chemin de la Girarde.

Enfin, trois capteurs de CO₂ ont été installés. Ils permettent de mesurer la qualité de l'air intérieur de chaque classe et de sensibiliser à l'aération des pièces en fonction du niveau de CO₂, en conformité avec les prescriptions du protocole du Ministère de l'éducation nationale.



COVID-19 LA STRATÉGIE COMMUNALE

Tous les locaux du groupe scolaire bénéficient d'installations de ventilation double flux, qui assurent un renouvellement d'air neuf et filtré. Associé à un dispositif de récupération d'énergie sur l'air extrait, et à des détecteurs de présence ou des sondes de CO₂, ce procédé est triplement bénéfique pour les usagers du bâtiment. Il permet en effet d'optimiser les consommations d'énergie tout en garantissant une bonne qualité d'air, débarrassant celui-ci des poussières, pollen, etc. Ce dispositif de renouvellement de l'air est très efficace, et recommandé dans la lutte contre le Covid-19.

Cathia Bertrand-Rubino

Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires



VOYAGE À PARIS

Depuis plus de vingt ans le voyage à Paris est organisé tous les deux ans pour les élèves de CM1 et CM2. Il est financé par la commune, l'Amicale laïque et par une contribution des parents.

Au mois de juin, les élèves ont pu visiter les grands monuments parisiens. Ils ont découvert le Louvre, la tour Eiffel, les Invalides, le musée Beaubourg, le Château de Versailles et les grandes eaux. Ils sont revenus émerveillés et ravis avec des images plein les yeux.

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE FÊTE DES ÉCOLES

Le mardi 21 juin, les élèves de l'école maternelle ont présenté leur spectacle de chant, accompagnés par leurs institutrices.



Le mardi 7 juin, c'étaient les élèves de CP, CE1 et CE2 qui ont présenté leur spectacle avec des chants travaillés tout au long de l'année. Ils l'avaient préparé avec leurs maîtresses, Mesdames Poudevigne, Tisseron et Petel.

Les élèves de CM1-CM2 ont présenté leur spectacle de fin d'année le mardi 28 juin. Danse, arts du cirque et rythmes corporels étaient au programme et bien travaillés avec Mesdames Garde, Reynaud et Oliva.

L'Amicale laïque quant à elle a organisé le samedi 25 juin la fête des écoles. Les petits Saulçois ont pu profiter de plusieurs animations, structures gonflables, chamboule-tout et atelier maquillage. Après ces moments de détente, les élèves ainsi que les maîtresses ont clôturé cette journée par un flashmob.



RESTAURANT SCOLAIRE ET SOCIAL

Depuis juillet 2022, Dimitri Pouzol, chef cuisinier, a rejoint le restaurant scolaire et social. Il est épaulé par Hugo Forest, cuisinier, ainsi que par Annie Fieret. Le chef élabore des menus équilibrés et variés. Un menu végétarien est prévu une fois par semaine. Pour faire découvrir de nouvelles saveurs, un menu à thème est organisé une fois par mois.

La commune a imposé un cahier de charges conséquent au prestataire Newrest Restauration. Les repas sont cuisinés avec des produits frais et sur place. Le circuit court est privilégié.

Malgré les augmentations des matières premières, la municipalité a souhaité maintenir **les tarifs au plus bas et sans augmentation** pour les usagers de la cantine, petits et grands.



VIE ASSOCIATIVE



SAULCE TENNIS

Cette année, les terrains de tennis, ainsi que le mur d'entraînement, ont vu du changement. Les trois terrains ont été nettoyés.

Kevin Pinchinot travaille actuellement sur le projet de réaménagement des bâtiments au parc de l'Olivette pour mieux adapter les futurs locaux aux diverses associations.

Kevin Pinchinot

Adjoint au Maire chargé des associations sportives



AIRE PING Assemblée Générale



UN, DEUX PAS DANSE

A PRÉSENTÉ SON GALA DE FIN D'ANNEE !

Sur le thème «La vie après le Covid », les élèves de l'association *Un, deux pas danse* ont proposé leur travail le samedi 25 juin dernier.

Les élèves ont entre 3 et 14 ans et ont présenté un vrai spectacle de qualité grâce au travail fourni tout au long de l'année avec leur professeure de danse Saïda HADJI-JULIEN. Un groupe de danse de Bron a également présenté son travail, plus axé sur le Hip-Hop, et a également remporté un grand succès auprès du public.

Le sourire et l'implication de tous ces jeunes danseurs et l'enthousiasme du public lors de la soirée n'ont fait que traduire la vraie réussite de ce spectacle !



LE FOYER DES JEUNES & KID'O SAULCE FÊTENT LEUR RÉUSSITE

Avec un taux de remplissage sur les vacances scolaires de 108,20 %, le Kid'O Saulce est victime de son succès.

Cet été des activités diversifiées sur le thème de la nature ont été proposées. Les ados ont pu s'essayer à la peinture, à la spéléologie, mais aussi à la batucada. Ils ont également réalisé une nouvelle fresque sur le mur d'entraînement au club de tennis.

Pour les plus jeunes, des activités aquatiques ont été organisées avec des sorties à la piscine de Livron, à 100 % Loisirs, et plein d'autres activités.



Dans le cadre du foyer des jeunes, l'association Familles rurales a organisé une soirée festive qui a rassemblé plus de 150 personnes. Cette soirée a tissé des liens entre les jeunes, les parents et l'équipe d'animation.

Dans l'après-midi, un tournoi de pétanque entre parents était organisé. Le soir, l'association a offert un repas « barbecue » aux participants.

Cette journée a été l'occasion de mettre en avant le travail des animateurs ainsi que celui des enfants qui ont pu montrer leurs talents en donnant un petit aperçu de leur savoir-faire à la batucada ainsi qu'en exposant les peintures réalisées durant l'été.



Bravo à ces équipes dynamiques qui effectuent un vrai travail auprès de nos jeunes et qui portent de beaux projets pédagogiques !



VIE COMMUNALE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



FÊTE NATIONALE



PERSONNEL COMMUNAL NOUVELLES RECRUES

Angéline Lorenzi, jeune Saulçoise de 21 ans, est embauchée en Contrat unique d'insertion depuis la rentrée de septembre 2021, après plusieurs stages et contrats de remplacement au péricolaire et à l'école. L'après-midi en renfort à l'école maternelle, le matin au service administratif de la commune, Angéline a un objectif : grâce au financement de sa formation (CAP Accompagnant éducatif petite enfance) par la commune, elle souhaite passer le concours pour entrer dans la fonction publique territoriale et devenir ATSEM. Elle a déjà réussi la première étape, son CAP petite enfance. Félicitations Angéline !

Célia Sacilotto, 18 ans, est également une jeune Saulçoise active. En formation à la Maison familiale rurale de Châteauneuf-sur-Isère, elle passe également le CAP Accompagnant éducatif petite enfance, et est en contrat d'apprentissage à l'école maternelle Jacques Prévert.

Bruno Lachaud est quant à lui embauché en Contrat unique d'insertion, qui vient d'être renouvelé. Il avait, comme Angéline Lorenzi, déjà effectué des contrats de remplacement auprès de la commune. Ce jeune Saulçois de 25 ans accompagne au quotidien l'équipe des services techniques municipaux.

Enfin, **Arno Verd**, 16 ans, fait partie de l'équipe des services techniques municipaux depuis le 5 septembre 2022 comme apprenti pour un CAP jardinier. Nous espérons qu'Arno réussira sa formation.



MUTATION DE CÉCILE ROUX



Cécile Roux, adjointe administrative principale de 1ère classe, a demandé sa mutation pour intégrer le services des ressources humaines à la Mairie de Lorient.

Pour son départ fin août, l'équipe municipale et ses collègues se sont réunis autour d'elle lors d'un pot de départ en son honneur.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle collectivité.

ÉTAT CIVIL

ILS S'AIMENT

COMBE Simon et PEYREMORTE Huguette, 17 juillet 2021

HUET Jérôme et ANDRE Malaury, 24 juillet 2021

GASPARD Rémy et TREVAUX Laura, 24 juillet 2021

BENOIT Christophe et VAN DER ELST Karine, 21 août 2021

AÏSSAOUI Mehdi et BOUNGAB Inès, 11 septembre 2021

LEFORT Laurent et HOAREAU Murielle, 18 septembre 2021

PELLIER Thomas et DA SILVA MARQUES Mélanie, 30 octobre 2021

GONNOT Nicolas et ROI Sophie, 12 février 2022

ROUTIER Jonathan et CHARRE Marjorie, 4 juin 2022

DENOLF Stéphane et SALLA Monique, 4 juin 2022

SERRE Guillaume et NURY Marine, 18 juin 2022

BUI Thanh Ha et BUISSEUIL Laetitia, 23 juillet 2022

GROSFILLEY Jérémy et REDON Marion, 13 août 2022

ARNONE Nolan et LOPEZ Elodie, 27 août 2022

MARTIN Philippe et LIOZON Evelyne, 3 septembre 2022

MONTREUIL David et CLERMONT Delphine, 17 septembre 2022

PACS

D'EAU Frédéric et ESPINASSE Anaïs, 02/07/2021

DUJARDIN Elodie et BALDET Sylvain, 07/07/2021

FAURE Cécile et ROUMEGOUX Anthony, 18/10/2021

ARNAUD Benoit et PESTEL Océane, 13/12/2021

DESSEMONT Steven et COLÉON Alexandra, 12/01/2022

DUC Emilie et REBATEL Romain, 31/03/2022

SALOMONE Jean-Pierre et POMA Christine, 23/05/2022

CHOVIN Gauthier et BERNARD Julie, 02/06/2022

CHAMBEYRON Jennifer et DUBOIS Prescillia, 08/08/2022

BONJOUR LES BÉBÉS

AGUILAR Aleksj, Lucien, 05/06/2021

DE CRUZ VERNAT Soledad, Coleen, Roze, 20/06/2021

MEENS Ethan, Christian Benoît, 25/06/2021

CHAREYRE Marin, Marcel, Marius, 26/06/2021

LAFLEUR Kyrann, David, 01/08/2021

BUÉNERD Marcel, Lorenzo, Didier, 06/08/2021

DELCUSE Thaïs, Lili, 09/08/2021

NAUD Adonis, Yannick, Marius, Serge, 28/09/2021

WAREMBOURG Kyle, Jean, 28/09/2021

CLÉMENT ARNAUD Aydan, Guillaume, Ethan, 01/10/2021

D'EAU ESPINASSE Oana, Christiane, Véronique, Agnès, 01/10/2021

BARBIER Léa, 29/10/2021

DE VILLEPOIX Gabriel, Constant, Charles, 16/11/2021

ANDREU Lucie, Emilie, 04/12/2021

BENSAID Farès, Oualid, 22/12/2021

MITRIDE Anastasia, 28/12/2021

FUMAT Aurora, Victoire, Laura, 12/01/2022

BERTRAND Angela, Estelle, 17/01/2022

BUI Ruben, 31/01/2022

SAY Norah, Elisabeth, 26/02/2022

BIZ Raphaël, Paul, 03/03/2022

RAHMOUNI Anas, Kamel, 12/03/2022

COMBIER Ema-Jasmine, 21/03/2022

LEGALL Lizio, Timéo, Henry, 04/05/2022

MAGNET Tanya, Myriam, Nathalie, 22/05/2022

WINAUD-THUMBACH Adèle, 27/05/2022

DELAITRE Albane, Anne-Laure, 23/07/2022

PELLIER Matéo, 20/08/2022

LIGNON Elyo, 23/08/2022

GAY Axel, 14/09/2022

CHAYBI Nyla, 17/09/2022

SADAK Dayna, 22/09/2022

MONERON ALIBERT Jonas, Lucien, Guts, 25/09/2022

NÉCROLOGIE

DÉCÈS

ALAIN LEXTRAYT



Alain Lextrayt nous a subitement quitté le 27 septembre 2021, à l'âge de 70 ans. Après avoir travaillé toute sa vie comme boucher-charcutier, Alain s'est beaucoup investi dans les associations, notamment comme Président de l'ACCA de Saulce-sur-Rhône, puis aussi au Téléthon. Très soucieux de la protection de la nature, il a créé la journée « Nettoyons les berges du Rhône ». Nous nous rappellerons tous des menus qu'Alain confectionnait à l'occasion des repas de la chasse et des charcuteries vendues lors de la journée du boudin. Il partageait son amour de la nature avec sa femme ; Marie-Josée a toujours été à ses côtés.

Il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour aider les autres. Nous retiendrons de lui l'image d'un homme droit, simple et déterminé.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LAKRECHE Loïc Nordine, 05/05/2021

CLUTIER Marie-Antoinette, 03/06/2021

MONARD Jean Michel, 11/06/2021

DUTOIT Bruno Bernard Pierre, 02/07/2021

LECUYER Bernadette Danielle Blanche, 15/09/2021

LEXTRAYT Alain Louis, 27/09/2021

VIGNE Guy Simon, 03/10/2021

EL MANSSOURI Zahra, 13/10/2021

MARECHAL Jeannine Olga, 16/10/2021

BERNARD Yvette Jeannine Marcelle, 17/11/2021

POINT Solange Fernande, 05/01/2022

COMBOROURE André Jacques, 10/02/2022

MACHETEL Nicolle Blanche Pierrette, 02/02/2022

BOUVIER Jeannette Emilienne, 02/03/2022

CHAZALET Solange Juliette, 23/05/2022

BENOIT Yvette Marie-Louise, 06/06/2022

PISTONO Bernard Rémy Joseph, 19/06/2022

EL MANSSOURI Abdellah, 10/08/2022

MAGLIONE Eric, Christian, 14/09/2022

NIORT Yves, Alexandre, 25/09/2022

GRIMAUD Claire, Anaïs, Marie, 08/10/2022

CAMPAGNE DE RÉTROCESSIONS DES TOMBES ABANDONNÉES

La Commune engage, dans le cadre de l'entretien du cimetière, une campagne de rétrocession des tombes abandonnées.

C'est Josiane Dumas, adjointe au Maire, qui est en charge du dossier.

Le cimetière est un lieu de mémoire et de recueillement, et il est important qu'il soit accueillant pour tous.

L'entretien des sépultures, qui incombe aux familles, n'est pourtant pas toujours de mise. Une procédure de rétrocession à la commune des tombes abandonnées sera bientôt lancée par la commune, qui s'occupe déjà des espaces publics du cimetière.

La campagne s'étendra sur le long terme, dans les cas où la prise de contact avec d'éventuels descendants ayant-droits pourrait s'avérer complexe.

Josiane Dumas est disponible pour échanger avec les familles sur des problématiques spécifiques d'organisation.

AGENDA

OCTOBRE

31 octobre 2022



Après-midi Halloween - Espace Culturel
15h défilé dans le village
17h Halloween party avec concours de monstres

NOVEMBRE

18 novembre 2022

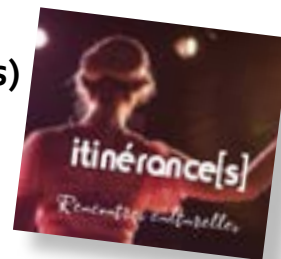
«Sur les rives de Troie» avec Mathieu Epp
20h30 Médiathèque

19 novembre 2022

Rencontres culturelles Itinérance(s)
Compagnie BIGRE

26 et 27 novembre 2022

Théâtre de la Servante «Tête²»



DECEMBRE

3 décembre 2022

Marché de Noël
Foire artisanale
Brocante et bourse au jouets
Vente soupe au pistou/vin chaud au profit du **Téléthon**
Passage du Père Noël

JANVIER

13 janvier 2023

Cabaret-spectacle-repas «Tant pis, on verra pas la mer»

21 janvier 2023

Concert JAM'IN, soirée Alain Bashung

Directeur de publication : Stéphane VARGAS

Rédaction : Emilie Floc'h/Mairie de Saulce

Photos : Emilie Floc'h/Mairie de Saulce

Conception graphique : Mairie de Saulce

Impression : Imprimerie Bayle